

LA CSH DÉFEND TOUJOURS UN MODÈLE À 3 PÔLES DE DÉCISIONS EN RÉGION

Amos, 17 décembre 2014 – La position favorable du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Abitibi (CSLA) relativement au projet du ministre Bolduc déçoit le conseil des commissaires de la Commission scolaire Harricana (CSH). Bien que les commissaires de l'Harricana respectent le processus décisionnel de leurs homologues, ils croient et défendent toujours que le modèle à trois commissions scolaires répond davantage à la réalité de la communauté témiscabitiennne. C'est pourquoi la proposition de fusion entre la CSH et la CSLA demeure toujours sur la table.

L'enjeu de la gouvernance de proximité au centre de cette position

La perte de gouvernance de proximité est au cœur de ce positionnement. *« L'éducation a été identifiée comme l'un des principaux enjeux dans le cadre de la démarche de planification stratégique de l'Abitibi-Témiscamingue. En fait, chacun des territoires en fait une priorité de développement. Nous sommes donc très inquiets des répercussions de la proposition ministérielle. Dans une vaste région comme la nôtre où les territoires possèdent des structures économiques, sociales et culturelles différentes, les décisions stratégiques doivent être prises le plus près possibles des milieux concernés, et ce, afin de répondre adéquatement aux besoins et attentes spécifiques de développement des communautés »* de commenter la présidente du conseil des commissaires de la CSH, madame Annie Quenneville.

À la recherche d'un consensus régional

La rencontre prévue à la mi-décembre avec les députés régionaux n'a pas été tenue. Cependant, au retour des fêtes, d'autres propositions de rencontres visant une concertation régionale seront soumises aux commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue.

La position de la CSLA

Dans un communiqué diffusé le 10 décembre, la CSLA mentionne que les membres du conseil des commissaires de la CSLA *« adhèrent unanimement à la carte qui a été déposée le 20 novembre 2014 et qui propose une fusion entre les commissions scolaires du Lac-Abitibi, du Lac-Témiscamingue et de Rouyn-Noranda. »* On peut également lire dans ce même communiqué *« Pour le moment, les membres du conseil n'entrevoient pas la nécessité d'engager des pourparlers pour discuter de d'autres projets de redécoupage des commissions scolaires de la région. »*

- 30 -

Renseignements
Johanne Godbout
Secrétaire générale et conseillère en communication
(819) 732-6561 poste 2268